

11 DEC. 2017

MAIRIE DE **CHINON**

DIRECTION DE LA CULTURE,
DES SPORTS ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE
BP 10147
37501 CHINON CEDEX

A l'attention des Présidentes
et Présidents des associations sportives
et culturelles de la ville de Chinon

RÉFÉRENCES

E.A./N.F./V.G.

AFFAIRE SUIVIE PAR

Nathalie FARINA pour les associations sportives
Viviane GONY pour les associations culturelles

OBJET

Dossier de demande de subvention 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Comme l'an passé, les dossiers de demandes de subventions pour l'année 2018 sont disponibles sur le site internet de la ville de Chinon www.ville-chinon.com.

Pour compléter cette demande, nous vous remercions de joindre une copie des liquidités inscrites sur les comptes d'épargne ou compte-courant de votre structure.

Les dossiers sont à remettre au service des sports ou au service culturel au plus tard le **lundi 22 janvier 2018**. Passé ce délai, ils ne seront pas pris en compte.

Les demandes seront étudiées avec attention par les membres de la commission des Sports ou Culture puis par la commission des finances dans le cadre de la préparation budgétaire 2018. Toute subvention sera ensuite approuvée en Conseil Municipal.

Un courrier de notification de la décision vous sera envoyé courant avril 2018.

Nous vous prions de recevoir, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, nos cordiales salutations.

Philippe GUILLARD



Maire-Adjoint aux Sports



Jean Luc MARTINEAU



Maire- Adjoint à la Culture